

Qui est le Documentaliste ?

Un professeur certifié en documentation. Il appartient à l'équipe pédagogique enseignante du collège.

Quelles sont les missions du professeur-documentaliste?

Formation

Enseignement des techniques d'information (recherches documentaires) qui induisent une pédagogie des supports imprimés et numériques valide pour toutes les disciplines (validation de compétences du S3C, B2i)

Accueil

Mise à disposition du CDI dans une perspective pratique et accueillante pour chaque usager de la communauté scolaire, les classes ou groupes de classes dans le cadre d'activités en collaboration avec les enseignants des disciplines (espaces de travail, de lecture, pôle Orientation)

Participation à l'ouverture culturelle de l'établissement

Mise en place d'actions pour susciter la curiosité des élèves (expositions, semaine de la presse, opérations nationales , préparations des sorties pédagogiques ..)
Animations pour développer les pratiques de lecture.

Communication

Diffusion des informations, veille informationnelle sur l'actualité en lien avec les programmes disciplinaires, via des outils numériques de communication

Gestion

Le documentaliste gère les ressources physiques ou virtuelles du CDI en adéquation avec les programmes scolaires en vigueur et les activités proposées par l'établissement, dans le cadre d'une politique d'acquisition (commandes, traitement, conservation, modes d'accès, prêts, mise à jour sur E-sidoc)